

Nombre de conseillers  
En exercice : 27  
Présents : 21  
Procurations : 4  
Suffrages exprimés : 25

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2024/D/03/7-1/037

**OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2023 – BUDGET 00205 PORTAGE DE REPAS**

Le 8 mars 2024 à 18h30, le Conseil Municipal de SELLES-SUR-CHER dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Stella COCHETON, Maire.

Date de convocation : le 1<sup>er</sup> mars 2024  
Secrétaire de séance : Michel CÉPÉRO

**Présents :** Mesdames Marie-Laure BERTHIER, Muriel BOISSONNET, Stella COCHETON, Suzanne DECHAMPS, Angélique DUBÉ, Marie-José FERREIRA, Michelle GAUTHIER, Michelle MILLAN, Muriel PASQUER et Valérie PACAUD. Messieurs, Grégoire BERT, Éric BOURNY, Michel CEPERO, Guillaume CLERC, Guy DOUSSAUD, Stéphane GARREAU, Pascal MASSON, Georges MOUSSIER, Vincent SOMMIER, Claude TESSIER et Nicolas MARTINS.

**Absents ayant donné pouvoir :** Mesdames Magali BRIEUX (pouvoir à Madame DUBÉ), Corine SERIEYS (pouvoir à Madame PASQUER). Messieurs Bruno BERNARD (pouvoir à Madame GAUTHIER) et Philippe CHARMARD (pouvoir à Monsieur MOUSSIER).

**Absents :** Messieurs Bruno GIRARD, Gérard MARGOTTIN.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat. Constatant que le compte administratif présente :

- Un excédent cumulé de fonctionnement : 1 787.64 €
- Un excédent cumulé d'investissement : 417.00 €
- Un solde positif des restes à réaliser : 0.00 €

Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Article 1068 affectation à la couverture d'autofinancement : 0.00 €
- Article 002 excédent antérieur reporté : 1 787.64 €

Présents : 21 Exprimés : 25 Pour : 25 Contre : Abstention :

Le Maire, **Stella COCHETON**

Le Secrétaire de séance, **Michel CÉPÉRO**